

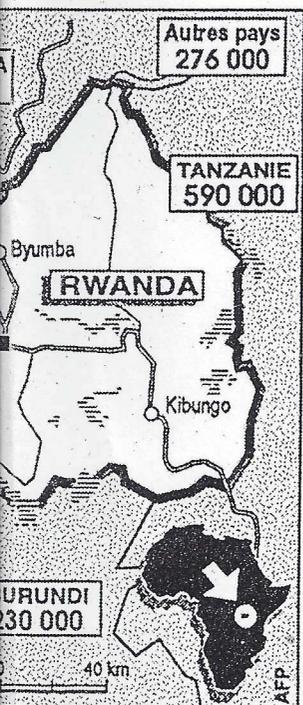
Le semonce du Zaïre

ns
s

Aide française : Luc Marchal confirme

9 réfugiés rwandais qui
aient transité par le Burundi
ant le territoire tanzanien. Il
git en majorité de femmes et
nfants. Cette expulsion s'est
alisée en violation des
ventions internationales, a
ploré un représentant du
R.

Des opérations zairoise et
zanienne interviennent au
me d'une semaine qui a vu la
sion monter de quelques
ns dans la région. Kinshasa
it tout d'abord accusé l'ar-
e rwandaise de vouloir lan-
des attaques contre les
ps de réfugiés au Kivu. Et
di, le Conseil de Sécurité des
ions unies votait la suspen-
de l'embargo sur les armes
Rwanda, provoquant l'ire
autorités zairoises.

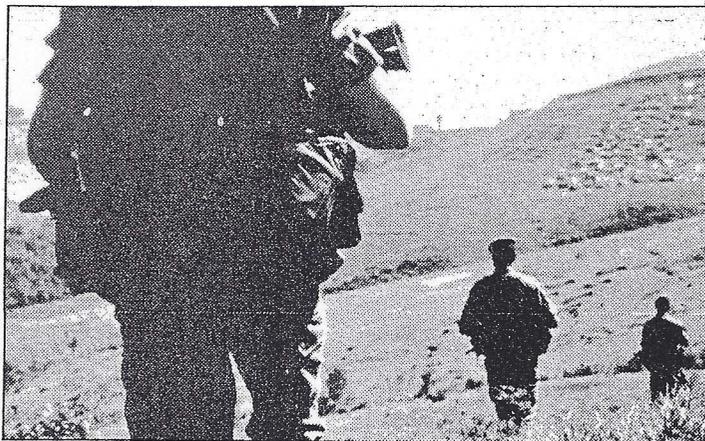


Il est exact, nous a déclaré, dimanche, le colonel BEM Luc Marchal qui était en avril 1994 commandant de la « section Kigali » des Forces de l'Onu au Rwanda, que j'ai été interviewé par la BBC. Cela remonte à environ trois mois et l'entretien s'est poursuivi pendant toute une après-midi. Les Britanniques étaient particulièrement intéressés par l'attitude française lors des événements d'avril 1994 après l'attentat contre l'avion présidentiel le 6 avril au soir. C'est, rappelons-le, le 7 avril, que furent assassinés les dix commandos belges de Flawinne.

« Ce que j'ai déclaré à la BBC, rapporte encore le colonel Marchal, a été prononcé d'une voix neutre sans laisser percer la moindre accusation. Voici en fait ce que j'ai dit : « Alors que les Français avaient décidé l'évacuation de leurs ressortissants au Rwanda, le 9 avril dès 3 h 45 du matin, des avions Transall (cinq, je crois) ont atterri à Kigali avec des troupes. D'un de ces avions, les deuxième si mes souvenirs sont bons, ont été déchargées des caisses de munitions, probablement des bombes de mortiers de 60 ou 80 mm qui ont été transportées par des camionnettes de l'armée rwandaise en son camp de Kanombe. Trois observateurs de l'Onu ont remarqué ce transport : un Russe, un Bengladaï et, si mes souvenirs sont bons, un Sénégalais.

– Etiez-vous vous-même présent à ce déchargement ?

– Non, je me trouvais à mon QG de Kigali. Ce sont les trois observateurs de l'Onu qui ont noté ce transport de munitions



Soldats rwandais dans l'ouest du Rwanda en juin 1994 dans le cadre de l'« Opération Turquoise ». (Photo Gamma).

dans un camp de l'armée rwandaise. Mais il faut savoir raison garder. On ne voit pas bien quel rôle ces munitions - probablement pas plus de 5 tonnes, ce qui est dérisoire - auraient joué dans le génocide.

– Avez-vous observé ou avez-vous appris d'autres faits d'aide française à l'armée rwandaise de l'époque ?

– A ma connaissance, non. Mais, théoriquement, d'autres Transall pouvaient atterrir ailleurs qu'à Kigali.

– De toute façon, avant le génocide, des accords de coopération technique militaire avaient été conclus d'une part entre Bruxelles et Kigali, d'autre part entre Paris et Kigali ?

– Oui, c'est bien connu. Mais j'ignore le protocole d'accord conclu entre Paris et Kigali. Je sais toutefois que si la coopération militaire belge s'exerçait surtout dans les écoles et les centres de formation, les Fran-

çais, eux, accordaient une aide plus directe, envoyant des instructeurs, des techniciens, notamment dans les unités d'artillerie et de reconnaissance.

– Quand avez-vous quitté Kigali ?

– Le 19 avril 1994.

A propos de ce reportage de la BBC, on apprend aussi qu'à l'époque, en avril-mai de cette année, d'autres Belges ont également été interviewés par nos collègues britanniques, notamment l'auditeur militaire M Van Winsem, aujourd'hui à la retraite mais auquel il a été demandé de repartir en septembre à Kigali pour rejoindre une cellule de magistrats belges émérites chargés de former des magistrats rwandais. On sait que déjà des officiers de police judiciaire belges ont aidé à la formation de policiers judiciaires rwandais.

Entretien :
Roger ROSART.